



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Le certificat individuel pour l'activité

« Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »

conformément à l'article 3 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides

Portant le numéro de certificat : 010224

est

Délivré à : christophe WAGON

Né(e) le : 17/04/1973

Date de début de validité du certificat : 20/11/2015

Date de fin de validité du certificat : 20/11/2020

Fait à Paris, le 20/11/2015

La Directrice générale de la
prévention des risques



Patricia BLANC

Le titulaire



Ce certificat est délivré sur la base des informations déclarées par le titulaire du présent certificat et validées par le centre de formation lui ayant dispensé la formation. Toute déclaration fautive ou inexacte entraîne l'annulation du présent certificat et peut le cas échéant donner lieu à des poursuites judiciaires telles que prévues à l'article 441 du code pénal.